

Rapport d'activité

2023

**Association
Re-cycle**



Le Toit Commun,
15 rue René Lanoy
62300 LENS

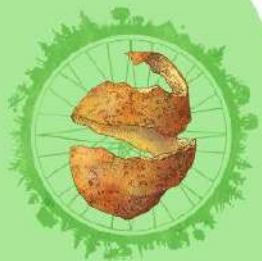




Table des matières

1.	Le mot du président	3
2.	Présentation de Re-cycle.....	4
2.1.	Objet social de Re-cycle.....	4
2.2.	Activités et missions de Re-cycle	5
2.3.	Les valeurs de Re-cycle	6
2.4.	Ressources humaines	7
2.5.	Les partenaires clé	9
2.5.1.	Les partenaires financiers.....	9
2.5.2.	Le paysage local.....	12
2.5.3.	Les réseaux	13
3.	Les différents temps forts.....	15
3.1.	Synthèse des temps forts de 2023	15
3.2.	Les chiffres clé de 2023.....	16
3.3.	Les parcelles de compostage et les composteurs.....	17
3.3.1.	Parcelle de Lens	17
3.3.2.	Parcelle de Vendin-le-Vieil.....	18
3.4.	Le matériel.....	19
3.4.1.	Le biporteur et la remorque	19
3.4.2.	Les bacs, bioseaux et petit matériel	19
3.4.3.	Local de stockage.....	20
3.5.	Les clients	21
3.6.	La collecte des biodéchets	24
3.7.	La production de compost	26
3.8.	Les ateliers de sensibilisation.....	27
3.8.1.	Sensibilisation du grand public	27
3.8.2.	Sensibilisation auprès des habitants du quartier	28
3.9.	La communication	29
3.9.1.	Réalisation des éléments graphiques.....	29
3.9.2.	Les réseaux sociaux.....	29
3.9.3.	Le passage dans les médias	30
4.	Et pour 2024, quoi au programme ?	31
5.	Remerciements.....	31
6.	Annexes.....	31

1. Le mot du président

Chers partenaires, chers adhérents,

Créée en 2022 par Nicolas Paradis dans le but de collecter et valoriser les biodéchets, l'association Re-cycle a parcouru du chemin. Suite aux premiers coups de pédale de 2022 ayant permis la création de l'association et la collecte des premiers clients, Re-cycle a poursuivi sa route, tête dans le guidon en 2023 : développement de l'activité commerciale, sensibilisation auprès de tous types de publics, embauche du premier collecteur, création du poste de directeur, mobilisation de bénévoles etc...

La collecte de biodéchets en vélo nous a permis de valoriser 23,5 tonnes de biodéchets. La loi AGEC entrée en vigueur le 01/01/2024 nous place comme un acteur indispensable du territoire pour permettre aux professionnels et aux particuliers de répondre à cet enjeu environnemental fort.

La croissance de notre activité a permis la création de 2 emplois cette année au sein de l'association, et amène des défis logistiques concernant la gestion des collectes et des sites de compostage. L'ouverture du second site de compostage nous permet de traiter davantage de déchets organiques pour produire un compost de qualité.

Notre volonté de transmettre les bonnes pratiques autour du tri et du recyclage des biodéchets nous a également amené à animer différents ateliers de sensibilisation auprès de salariés, d'habitants ou d'élèves du territoire.

Cette aventure ne serait pas possible sans la mobilisation de chacun. Je tiens à remercier les membres de l'association, les bénévoles - toujours prêts à donner un coup de main, les partenaires financiers et les collectivités qui soutiennent et accompagnent le projet, ainsi que les partenaires entreprises qui ont choisi Re-cycle pour la collecte des biodéchets, faisant face de manière responsable aux enjeux d'impact environnemental.

Bravo enfin à Nicolas et Kévin qui, quelle que soit la météo, ont fait grandir avec beaucoup d'engagement et d'énergie, l'association.

En ce qui concerne 2024, nous restons déterminés à élargir notre impact, à innover dans nos pratiques et à poursuivre notre mission avec encore plus de vigueur. Je vous invite à découvrir les détails de nos activités et des temps forts de l'exercice dans ce rapport.



2. Présentation de Re-cycle

2.1. Objet social de Re-cycle

Les activités de l'association poursuivent une utilité sociale tels que définie dans l'article 2 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire modifiée par l'article 105 de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019.

En effet, en proposant un service de collecte des biodéchets et de valorisation locale de ces derniers, l'association a pour objectif de concourir au développement durable tout en participant à l'éducation à la citoyenneté.

Ainsi, l'association s'attachera notamment à :

- Collecter les biodéchets en favorisant les mobilités douces ;
- Développer des solutions de valorisation locale des biodéchets collectés ;
- Créer du lien entre les différents acteurs de la filière concernée ;
- Mener des actions de sensibilisation, de prévention et de formation au compostage et paillage ;
- Promouvoir la gestion et le développement du compostage.

L'association pourra également faire évoluer ses activités en mobilité douce pour collecter ou livrer tous types de produits.

L'association implique donc une activité économique et commerciale ainsi que toutes activités annexes ou accessoires se rapportant à l'objet principal.

L'association s'engage dans les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire à savoir l'utilité sociale et environnementale, la gestion collective et démocratique, la recherche de non-lucrativité ou lucrativité limitée, l'ancrage territorial et la liberté d'adhésion.

Les statuts de l'association sont disponibles en annexe 1 du rapport d'activité.

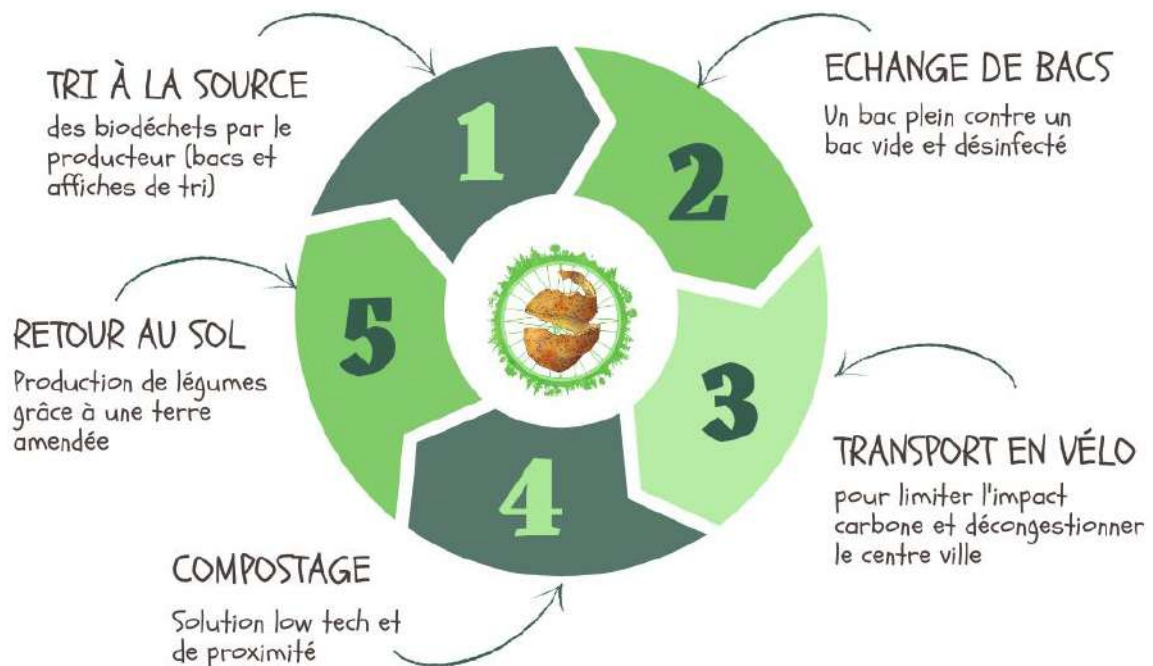
2.2. Activités et missions de Re-cycle

La mission de Re-cycle est de transformer les biodéchets en ressources sur le bassin minier en commençant par le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), dans le département du Pas-de-Calais. La solution proposée par Re-cycle se divise en plusieurs missions :

- La collecte des déchets alimentaires en mobilité douce : afin de limiter l'impact carbone, de décongestionner le centre-ville, d'optimiser la logistique du dernier kilomètre ou encore promouvoir la cyclo mobilité ;
- La valorisation des biodéchets en compost 100% local qui sera ensuite vendu sur le territoire de la collecte ;
- La réalisation d'ateliers de sensibilisation et de prévention sur le compostage.

Ces activités correspondent à la boucle vertueuse de la matière organique que Re-cycle s'efforce de faire tourner au maximum.

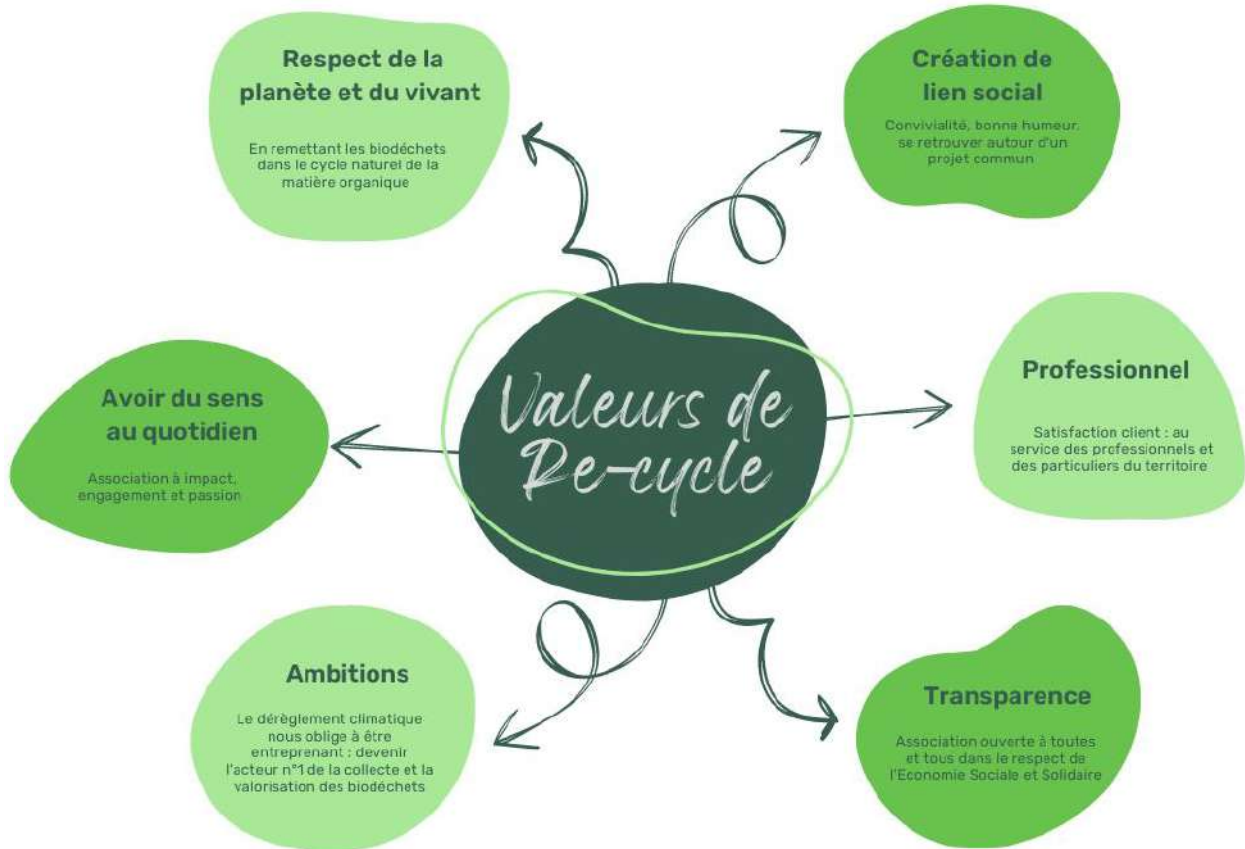
Boucle vertueuse de la matière :



Une affiche de présentation des activités de Re-cycle est disponible en annexe 2.

2.3. Les valeurs de Re-cycle

Les valeurs de l'association Re-cycle sont listées ci-dessous :



Dans le respect de ses valeurs, l'association souhaite engendrer un impact sociétal sur son périmètre d'action. Ne pas être seule actrice de la valorisation des biodéchets sur son territoire mais au contraire, inciter un maximum d'habitants à agir à leur échelle pour avoir un réel impact tant sur le volume détourné que sur la durée de l'action.

2.4. Ressources humaines

Jusqu'en octobre 2023, le Bureau était composé des membres suivants :

- Nicolas Paradis : président ;
- Wendy Arnould : trésorière ;
- Marie Sénécaut : secrétaire.

Depuis cette date, le Bureau est constitué des membres suivants :

- Pierre Dusart : président ;
- Sylvain Bernard : trésorier ;
- Benjamin Laloy : secrétaire ;
- Wendy Arnould : membre.

L'année 2023, c'est également l'année de l'arrivée des deux premiers salariés de l'association. En effet, au 31/12/2023, l'association compte 2 salariés :

- Kevin Briche : collecteur et composteur de biodéchets depuis le 11/04/2023 ;
- Nicolas Paradis : directeur depuis le 23/10/2023.



*De gauche à droite : Pierre, Wendy, Kevin, Sylvain,
Nicolas et Benjamin*



De gauche à droite : Nicolas et Kevin

L'association peut également compter sur les bénévoles suivants : Wendy, Marie, Fabien, Charlotte, Sacha, Maëlis, Jean-Alexis, Colleen, Adrien, Mickaël, Vincent, Anne-Claire, Fanny...et tant d'autres.



MERCI AUX *Bénévoles*

Les bénévoles de l'association peuvent réaliser les tâches de compostage, gestion du jardin partagé et animation d'ateliers sur la promotion du compostage/paillage. Ils sont également mobilisés sur les tâches administratives (recherche de financement, rédaction de dossiers...). Ils sont pleinement intégrés dans la gouvernance de l'association (1 personne = 1 voix) et sont vivement invités à être force de proposition pour améliorer les actions de l'association.



2.5. Les partenaires clé

2.5.1. Les partenaires financiers

Les partenaires financiers de l'année 2023 sont listés ci-dessous :

<p>ETAT Bonus écologique 1 000 €</p> 	<p>FONDATION NATURE ET HOMME Génération Climat 2 000 €</p> 
<p>RÉGION HAUTS-DE-FRANCE Dispositif CREAP 2 22 000 €</p> 	<p>ADEME Aide à la gestion des biodéchets des acteurs économiques 9 791,63 €</p> 
<p>CREDIT AGRICOLE Caisse locale 3 000 €</p> 	<p>PAS DE CALAIS ACTIF Contrat d'apport associatif 15 000 €</p> 
<p>ASS. MARIE ET MATHIAS Soutien à l'activité 1 500 €</p> 	<p>LE PAS DE CALAIS FDVA 3 400 €</p> 

Le montant total des aides, prix de concours, subventions, prêts à taux 0 s'élève en 2023 à environ 57 700 € (montant perçu au 31/12/2023).



Focus sur certains partenaires financiers :

 <p><i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>A la suite de l'achat du second biporteur, Re-cycle a pu bénéficier pour la seconde fois d'un coup de pouce de l'État avec le dispositif « Bonus Ecologique ».</p>
 <p>FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME</p>	<p>Re-cycle a candidaté pour la deuxième fois au dispositif « Génération Climat » de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Avec l'appui de 24 structures réparties sur tout le territoire, ce programme accompagne les jeunes vers l'engagement et la création d'initiatives pour le climat et la solidarité, en France et à l'international.</p>
 <p>Région Hauts-de-France</p>	<p>La Région Hauts-de-France a soutenu la création du poste de directeur de l'association dans le cadre du dispositif « CREAP 2 ».</p> <p>En parallèle de cet accompagnement financier, la Région a continué de financer le suivi d'Emergences 62 dans le cadre du dispositif « Starter ».</p> <p>Re-cycle a ainsi pu être accompagné gratuitement par cette structure, notamment pour vérifier sa comptabilité.</p>
 <p>ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p>	<p>L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a été contactée pour une demande de subventions d'investissement pour le développement de l'activité de Re-cycle. Les subventions servent à financer le vélo cargo, la remorque et les composteurs de Vendin-le-Vieil et Béthune.</p>
 <p>ASSOCIATION MARIE & MATHIAS</p>	<p>L'association Re-cycle a été contactée par l'association Marie & Mathias pour lui verser une subvention d'encouragement dans ses actions. L'association Re-cycle souhaite promouvoir les valeurs portées par Marie Lausch et Mathias Dymarski, victimes des attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan.</p>

En plus de son soutien financier, le Crédit Agricole a souhaité mettre en avant l'association lors d'une soirée des sociétaires organisée au Stade Bollaert-Delelis en mars 2023. Ce fut l'occasion pour Re-cycle de présenter ses activités auprès des acteurs et habitants du territoire.



Re-cycle est également allé dans le Grand Est, à Metz, pour recevoir un coup de pouce de l'association Marie & Mathias.



2.5.2. Le paysage local

❖ *Les collectivités*

Les interactions débutées en 2022 avec les collectivités du territoire se sont poursuivies en 2023 :

- Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) : Service Développement Economique, Déchets et ESS ;
- Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) : Service Développement Economique, Déchets et ESS ;
- Commune de Lens ;
- Commune de Liévin ;
- Commune de Vendin-le-Vieil ;
- Commune de Bully-les-Mines.

Les échanges ont continués en 2023 avec la CABBALR dans une démarche d'essaimage de la solution Re-cycle sur ce second territoire. Le site de compostage a été identifié et un local de stockage est mis à disposition. Une convention de mise à disposition a été signée en 2023. Des travaux de défrichage, pose de clôture et arasement de bordure sont prévus pour le début d'année 2024.

❖ *Les bailleurs sociaux*

De nombreux échanges ont été faits avec le bailleur social Maisons & Cités dans le cadre d'animations au jardin partagé de la rue Jeanne d'Arc à Lens ainsi que la mise en place d'une seconde parcelle de compostage sur Lens pour l'année 2024.

❖ *Le Parc d'Innovation de l'Artois*

Le Parc d'Innovation de l'Artois, porté par le Pôle Métropolitain de l'Artois, a continué de suivre l'association en 2023. Re-cycle a pu bénéficier de temps collectifs (avec une promotion d'environ 10 incubés) et de temps individuels pendant 1 an (d'octobre 2022 à octobre 2023).

L'incubateur a également permis de créer un réseau autour de Re-cycle, notamment grâce aux afterworks et à la mise en réseau avec les acteurs locaux.



2.5.3. Les réseaux

Re-cycle a adhéré aux réseaux suivants au cours de l'année 2023 :



N.B. La taille des bulles n'a pas d'importance

Les réseaux ont pu apporter à Re-cycle des éléments techniques sur la cyclologistique (Les Boîtes à Vélo – Hauts-de-France), sur le compostage (Réseau Compost Citoyen – Hauts-de-France) ou encore le métier de collecteur de biodéchets à vélo (Réseau Cycl'Organique). En parallèle et pour rester en phase avec ses valeurs, Re-cycle a également été membres de réseaux en lien avec l'ESS (CRESS et APES) et la RSE (Réseau Alliances).



Comme chaque année, Re-cycle participe au séminaire annuel des collecteurs à vélo de biodéchets de France. Ce dernier s'est déroulé à Saint-Malo en novembre 2023. Ce temps de rencontre est idéal pour favoriser le retour d'expérience et de nombreux échanges sur des sujets diverses en lien avec l'activité de collecte et de compostage.



Lors du séminaire de 2023, le réseau Cycl'Organique est né. Re-cycle est membre fondateur et tient un siège dans le conseil d'administration du réseau.

Grâce au réseau Cycl'Organique, Re-cycle a pu bénéficier d'un accompagnement par Sikle (collecteurs de Strasbourg) pour accélérer son développement commercial et partager les bonnes pratiques. L'immersion a duré 2 jours au mois d'avril 2023.



Des accompagnements collectifs en visioconférence ont permis d'aborder les sujets :

- Construction de la grille tarifaire : choix des variables de facturation et calcul des tarifs en lien avec le business plan, implications sur la stratégie commerciale (ciblage de certains producteurs, lisibilité pour les partenaires)
- Stratégie commerciale : arguments commerciaux, process, outils de prospection, savoir-faire et appétence
- Communication : stratégie et outils de communication en lien avec la stratégie commerciale
- Rédaction d'une demande d'agrément sanitaire (présentation du cas de l'Îlot de la Meinau)





3. Les différents temps forts

3.1. Synthèse des temps forts de 2023

Les temps forts de l'année 2023 sont listés ci-dessous :



Mise en place
du jardin
partagé



Déménagement
à l'EPAL



Arrivée du premier salarié
Immersion chez Sikle
Déménagement chez Zzytek

Janvier

Mars

Avril



Remise de chèque (Marie et Mathias)
Signature de la charte du Grand Forum
AGO



Lancement
du jardin
partagé



EDHEC
Innovation
Sprint

Juin

Juillet

Août



Lancement de la
nouvelle parcelle
de Vendin-le-Vieil



Arrivée du
second salarié
AGE



Restitution au
Parc d'Innovation
de l'Artois

Septembre

Octobre

Décembre



3.2. Les chiffres clé de 2023

Voici de manière plus synthétique quelques chiffres clé pour l'année 2023.



23,5 TONNES

de biodéchets issus de la
collecte des professionnels

26 PARTENAIRES

collectés 1 à plusieurs fois par
semaine



11,7 TONNES

de broyat issus de structures
locales



4,7 TONNES

de compost en cours de
maturation



2 VÉLOS REMORQUE

pour collecter les déchets
alimentaires en mobilité douce

250 KM

parcourus par mois sans
émissions de carbone



2 SITES DE COMPOSTAGE

pour valoriser les biodéchets
en compost 100% local

15AINE ATELIERS

sur le compostage pour 250
personnes sensibilisées



10AINE BÉNÉVOLES

pour aider ponctuellement et
piloter l'association

1,7 ETP CRÉÉS

pour deux emplois créés sur
le territoire



Le tableau suivant permet de faire un suivi de l'évolution de l'activité depuis l'année 2022 :

Année	2022	2023
Déchets alimentaires collectés (tonnes)	2,8	23,5
Nombre d'établissements collectés (fin d'exercice)	13	26
Nombre de bénévoles réguliers	7	10
Nombre de salariés en ETP (fin décembre)	0,0	1,7
Chiffre d'affaires	3 094,00 €	41 438,00 €

Attention, les collectes de 2022 n'ont débuté qu'en juillet 2022. La comparaison entre les deux années n'est pas possible.

3.3. Les parcelles de compostage et les composteurs

3.3.1. Parcelle de Lens

L'association dispose toujours de la parcelle située rue Jeanne d'Arc à Lens. Pour rappel, elle est mise à disposition par le bailleur social Maisons & Cités dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Agriculture Urbaine ».

En 2023, cette parcelle a été aménagée pour intégrer un jardin partagé, ouverts à tous les habitants du quartier. Des jardinières hors sol ont été installées pour pouvoir y cultiver des légumes/fruits et aromates avec et pour les habitants. Des ateliers ont été réalisés pour créer des temps d'échanges et de partages.



Au 31/12/2023, le bac d'apport des composteurs se remplit en 1 semaine. Une fois tous les bacs pleins, une opération de transfert est réalisée pour évacuer la matière dans un andain situé à proximité des composteurs. Cela permet de retourner et mélanger l'intégralité de la matière avant de la laisser mûrir 6 mois supplémentaires.



3.3.2. Parcelle de Vendin-le-Vieil

En septembre 2023, un second site de compostage a pu ouvrir sur une parcelle à proximité de la Médiathèque Le Trait d'Union et de la base de loisir des Faitelles (Vendin-le-Vieil). Ce site est partagé avec l'association Les Anges Gardins qui y développe des activités de gestion des espaces extérieurs tels que éco pâturage, jardinage pédagogique, arboriculture et transmission de bonnes pratiques écologiques. Le site est mis à disposition par la mairie de Vendin-le-Vieil

Environ 200 m² de surface a été mise à disposition pour y installer 8 modules de compostage achetés auprès de l'entreprise ALFACY. Chaque module a un volume de 2,16 m³.



Aujourd'hui, le site de Vendin le Vieil accueille en moyenne 300 kg de biodéchets/semaine issus des 3 cantines scolaires de la commune et du Lensotel. Le composteur se remplit en moyenne en 2,5 semaines



3.4. Le matériel

3.4.1. Le biporteur et la remorque

Pour continuer son développement, Re-cycle a acquis en 2023 un second biporteur Riese and Müller Packster 80 ainsi qu'une remorque Carla Cargo.

Les photos suivantes permettent de visualiser ce matériel :



3.4.2. Les bacs, bioseaux et petit matériel

Toujours dans cette dynamique de développement et de montée en puissance, de nouveaux bacs empilables, réutilisables avec couvercle d'un volume unitaire de 44 L ont été achetés en 2023. Dans une démarche d'économie circulaire, ces bacs ont été achetés auprès d'un autre collecteur à vélo de France qui souhaitait s'en séparer.

3.4.3. Local de stockage

L'association a connu 2 déménagements au cours de l'année 2023. Elle a dû libérer la Maison des Projets (située au 1 rue Georges Bernanos, 62300 Lens) et emménager temporairement dans un garage (situé sur le site de l'EPAL, 69 bis Rte de Béthune, 62300 Lens) en mars 2023.

Le second déménagement a eu lieu en avril 2023 pour emménager dans un local de stockage mis à disposition par l'entreprise Yzytek (située au 15 rue Paul Bert, 62300 Lens).



A chaque fois, le local mis à disposition servait à stocker l'ensemble du matériel de l'association ainsi que pour le nettoyage des bacs de collecte.

L'association est restée dans le local d'Yzytek jusqu'à la fin de l'année 2023. Les équipes d'Yzytek ont déménagé en novembre 2023 mais la responsable a autorisé l'association à rester jusqu'au début de l'année 2024.

3.5. Les clients

Le tableau suivant permet de suivre l'évolution du développement des partenariats. Attention, les collectes de 2022 n'ont débuté qu'en juillet 2022. La comparaison entre les deux années n'est pas possible.

Année	2022	2023
Quantités collectées (tonnes)	2,8	23,5
Nombre de bacs collectés	231	1801
Nombre de passages	140	867
Nombre de bacs/passage	1,8	1,7
Quantités collectées/bac (kg)	21,8	9,6

Par extrapolation, les données des 3 premières lignes de l'année 2022 du tableau précédent peuvent être multipliées par 2 étant donné que les collectes n'ont démarré qu'à partir de juillet 2022. Ainsi, les quantités collectées s'élèvent à 5,6 tonnes ; le nombre de bacs collectés à 462, et le nombre de passage à 280.

Le volume d'activité (quantités, nombre de bacs, nombre de passages) a été multiplié par 4 entre 2022 et 2023. Le nombre de bacs collectés par passage a stagné entre 2022 et 2023. Cela est cohérent avec le forfait de collecte le plus demandé par nos partenaires : 2 bacs collectés par semaine. La capacité du biporteur et de la remorque nous impose de charger au maximum 16 bacs (respectivement 4 et 12 bacs), ce qui permet d'optimiser les collectes en desservant plus de partenaires. Il existe des disparités selon la typologie de clients (1 bac en moyenne pour les bureaux et 2/3 bacs pour les cafés/hôtels/restaurants).

La quantité collectée par bac continue de diminuer car l'association se focalise sur les petits gisements diffus de biodéchets (notamment les bureaux). Se pose la question du volume des bacs qui est trop importantes pour les bureaux. Des investissements dans des bacs moins volumineux seront à prévoir en 2024. Ces nouveaux équipements permettront d'exploiter au maximum la charge utile en collectant en moyenne entre 200 et 250 kg par vélo-remorque.



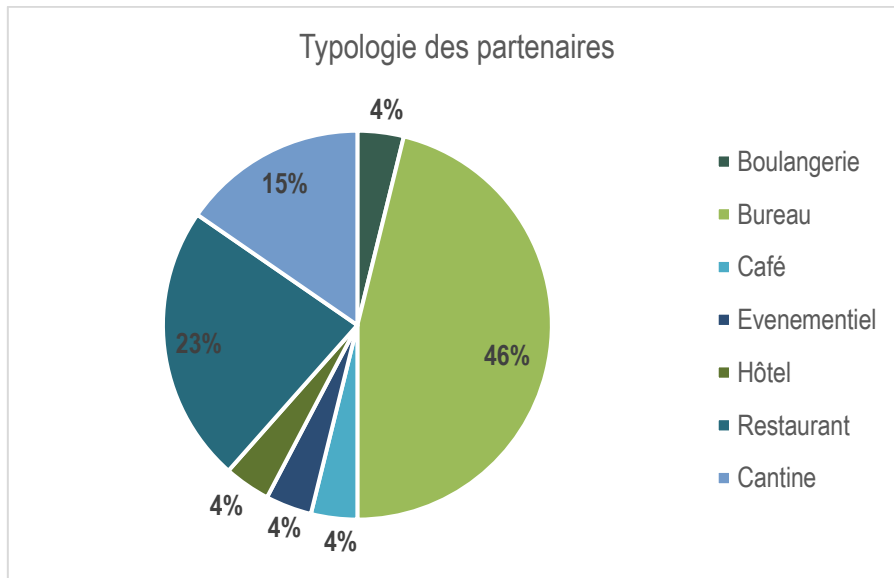


Le nombre de partenaires est passé de 13 (au 31/12/2022) à 26 (au 31/12/2023), ce qui représente environ 1 nouveau partenaire par mois ce qui est en deçà de nos objectifs (2 nouveaux partenaires par mois). Cela est dû à un manque de temps ciblé sur le démarchage commercial. Il est prévu de revoir la stratégie commerciale au cours de l'année 2024 pour accorder plus de temps au volet développement commercial.

Au 31/12/2023, l'ensemble des clients de l'association a souhaité faire perdurer la prestation de collecte et de valorisation des biodéchets.

A noter que les particuliers n'ont pas été la cible de l'association Re-cycle au cours de l'année 2023.

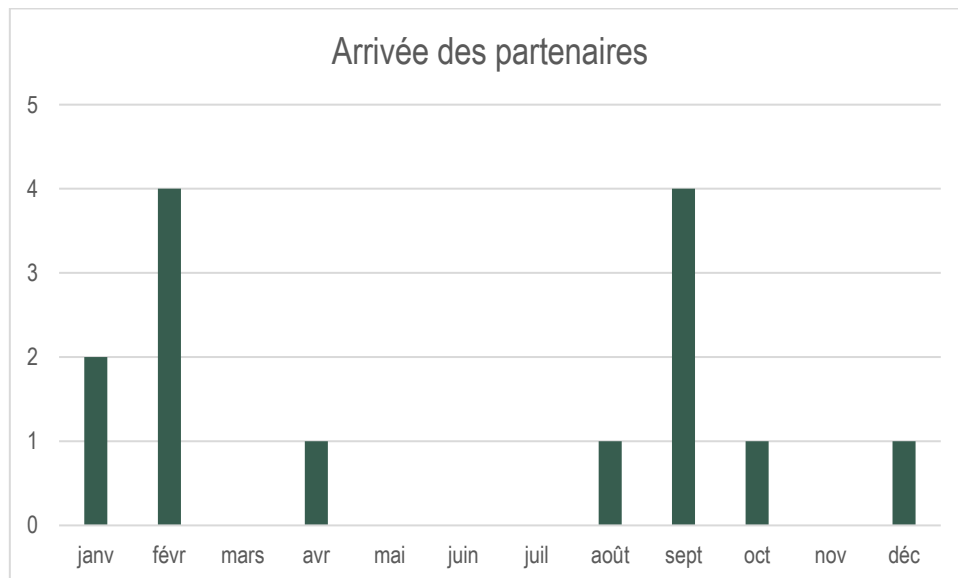
La typologie des partenaires est détaillée ci-dessous :



L'association compte principalement des bureaux (46%) et des restaurants (23%). Elle souhaite conserver cette répartition car les intérêts sont différents :

- Typologie de bureau : faibles volumes valorisés mais nombre important de salariés sensibilisés aux gestes de tri à la source des biodéchets, facilité de compostage et de nettoyage ;
- Typologie de restaurant : gisement important de biodéchets valorisés mais seule l'équipe de cuisine est sensibilisée au geste de tri, le compostage et le nettoyage sont plus complexes.

Le graphique suivant permet de visualiser les arrivées des partenaires :



En février, la prospection et le passage dans les médias a permis d'intégrer 4 nouveaux partenaires dans la démarche vertueuse. En revanche, il a été compliqué pour l'association de convaincre des partenaires durant l'été (peu d'entre eux étaient ouverts à ce moment). Cependant, le mois de septembre 2023 a été prolifique en nouveaux partenaires puisque l'association a accueilli 4 nouveaux établissements, notamment grâce à l'arrivée des 3 cantines scolaires de Vendin-le-Vieil et celle du collège Sainte Ide de Lens.

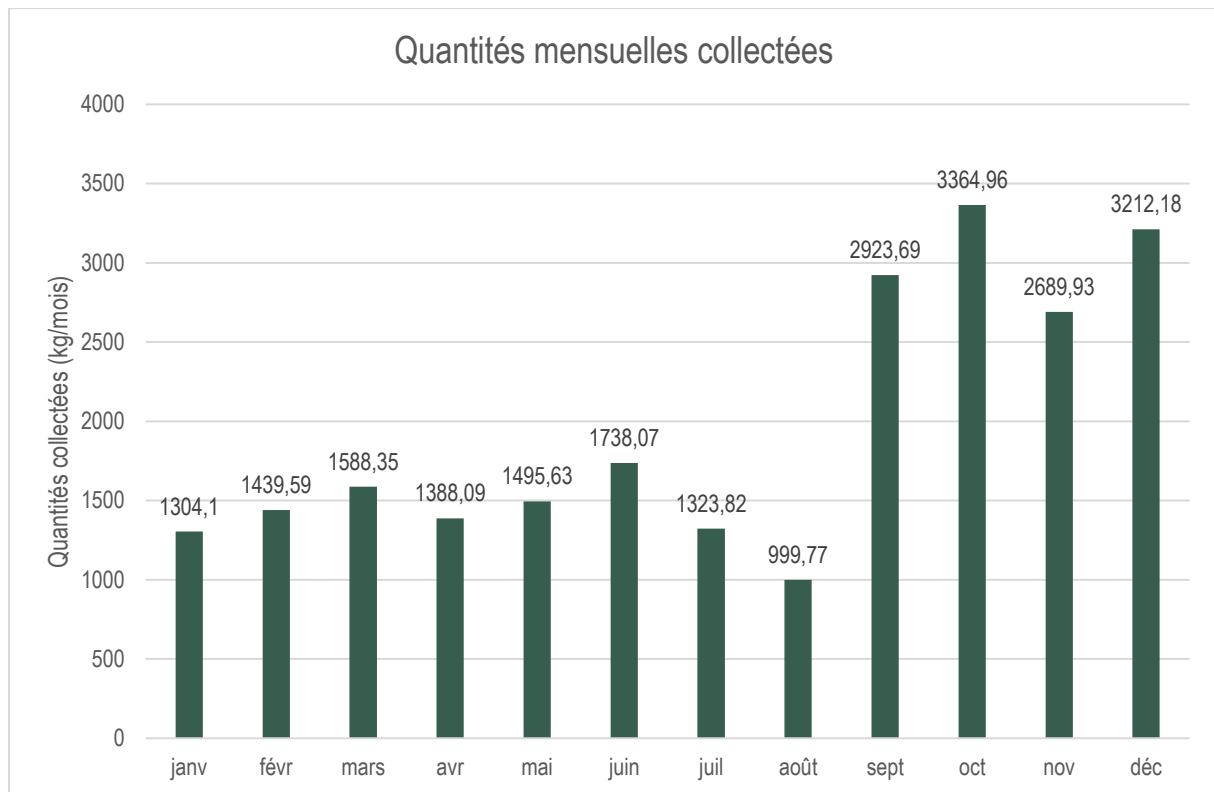
3.6. La collecte des biodéchets

En moyenne en 2023, environ 2 tonnes de biodéchets sont collectées par mois. Le nombre de tournées par jour a été augmenté pour le mardi et le vendredi, passant de 1 à 2 (et même 3 pour le vendredi) entre 2022 et 2023.

Un autre changement significatif par rapport à l'année 2022 a été l'augmentation des distances par collecte. Cela est dû à certains nouveaux partenaires (situés sur Vendin-le-Vieil) et à leur localisation plus excentrées de Lens. Aujourd'hui, le kilométrage par collecte (du mardi et vendredi) se situe à environ 30 km ce qui représente une croissance notable par rapport à celui de l'an dernier où nous faisons un maximum de 10 km.

En moyenne, c'est 250 km qui sont parcourus chaque mois pour réaliser l'ensemble des collectes. La plupart des partenaires étant situés sur Lens et Liévin, cela permet d'optimiser le circuit de logistique et ainsi réduire le kilométrage parcouru.

Les quantités mensuelles sont dans l'ensemble en croissance de mois en mois grâce aux nouveaux partenaires de collecte. Les mois de juillet et d'août sont moins élevées vis-à-vis des congés estivaux.



La qualité du tri à la source est globalement très bonne (renseignée pour chaque client dans l'application Compostix). Il n'y a que très peu d'indésirables à retirer lors du premier apport et encore moins lors des opérations de retournement et de transfert. Cette bonne qualité de tri repose principalement sur deux facteurs :

- Une sensibilisation des équipes aux gestes de tri avec la fourniture d'une affiche ;
- Un travail de signalement pour rectifier le geste en cas de présence d'indésirables, réalisé lors de l'un de nos passages hebdomadaires.



Participation aux évènements locaux :

Afin d'accélérer son développement, l'association a assisté à plusieurs manifestations sur le territoire :

- (1) Green Business Forum
- (2) Soirée organisée par l'office du tourisme de Lens Liévin à destination des hôtels et restaurants du territoire
- (3) Participation à un atelier « Tri à la source des biodéchets » à destination des collectivités des Hauts-de-France organisé par le bureau d'étude V2R (mandatée par la Région Hauts-de-France) pour promouvoir la collecte en flux séparé et la gestion des biodéchets
- (4) Nombreux afterworks
- (5) Lors des évènements organisés par le Parc d'Innovation de l'Artois



3.7. La production de compost

Les 23,5 tonnes de biodéchets collectés ont été déposés en suivant la répartition suivantes :

- 18 tonnes sur le site de Lens
- 5,5 tonnes sur le site de Vendin-le-Vieil

A ces 23,5 tonnes de déchets alimentaires, 11,7 tonnes de broyat issues des partenaires du territoire (service espaces verts de Lens, élagueurs du territoire ou encore l'ESAT La Vie Active) ont été ajoutées et mélangées.

De nombreuses opérations de transfert entre le bac d'apport et l'andin de maturation ont été réalisées.

Il n'y a pas eu de compost vendu au cours de l'année 2023.



3.8. Les ateliers de sensibilisation

3.8.1. Sensibilisation du grand public

Plusieurs ateliers de sensibilisation au compostage ont eu lieu au cours de l'année 2023.



A & E : En 2023, l'association a également pu participer aux fêtes des Portefaix à Dainville. Re-cycle a pu prendre place dans le défilé pour mettre en avant ses activités. Un stand de sensibilisation a été tenu durant les deux jours de l'évènement.

B : Un atelier de sensibilisation a eu lieu au sein du collège Sainte Ide pour travailler avec les jeunes et l'équipe pédagogique sur les actions vertueuses qui peuvent se mettre en place dans leur établissement. À la suite de ces échanges, Re-cycle a pu mettre en place la collecte des biodéchets de l'établissement.

C : Une animation grand public a été réalisée pour le compte de la MAIF (agence de Lens) afin de répondre aux interrogations des habitants sur le compostage en général.

D : L'association a également été démarchée par le partenaire L'Autre Estaminet pour réaliser une action de sensibilisation au compostage auprès des clients de l'établissement.

3.8.2. Sensibilisation auprès des habitants du quartier

Plusieurs ateliers de sensibilisation ont eu lieu au cours des mois de juillet, août et octobre 2023 sur les thèmes de la plantation de légumes et d'arbustes, le compostage, le paillage, les récoltes et les entretiens des jardinières.

En fonction du nombre de participants, le groupe s'est réparti autour des 11 jardinières, puis chacun a pu mettre la main dans la terre et planter dans les jardinières avec un animateur. L'association a fourni les équipements, les conseils et les plants.

Ce fut l'occasion d'apprendre à se connaître, partager des moments avec les habitants du quartier, créer des rencontres, discuter lors des plantations ou des goûters. Le jardin partagé est réellement construit par, pour et avec les habitants du quartier pour faire de ce lieu un espace de détente. C'est un lieu qui se veut ouvert à tous, où l'échange et la bienveillance sont de mise.



En 2023, 7 ateliers ont été réalisés. Le tableau suivant recense ces ateliers :

Date de l'atelier	Contenu de l'atelier
27/07/2023	Plantation des légumes, fruits et aromates
03/08/2023	Animation compostage
10/08/2023	Entretien et premières récoltes
19/10/2023	Plantation de légumes
23/10/2023	Plantation d'arbustes
30/10/2023	Entretien et récoltes
23/11/2023	SERD : Semaine européenne de la réduction des déchets

En dehors de ces ateliers, les habitants ont pu récolter les légumes, fruits et aromates en fonction de leurs besoins (l'absence de clôture rend possible les cueillettes à tous moments). En fin de saison, il ne restait plus aucune récolte dans les jardinières, tout a été cueilli par les habitants du quartier.



3.9. La communication

3.9.1. Réalisation des éléments graphiques

Tout comme en 2022, les éléments de communication ont été réalisés par le dessinateur BAM. En 2023, les éléments suivants ont pu être réalisés :

- Kakemono
- Flyer pour le démarchage commercial
- Tampon de l'association



3.9.2. Les réseaux sociaux

La communication sur les activités menées par Re-cycle a continué de se faire par le biais des réseaux sociaux :

- Facebook : [Recycle DCT](#)
- LinkedIn : [Re-cycle](#)

Ces deux canaux permettent de sensibiliser, informer, mettre en avant les nouveaux clients... auprès d'une communauté sensible aux activités de l'association.

Les pages regroupent respectivement :

- 370 followers pour Facebook (contre 280 en 2022) ;
- 568 abonnés pour LinkedIn (contre 270 en 2022).

3.9.3. Le passage dans les médias

Pour gagner en visibilité, Re-cycle est passé sur différents médias :

- Articles sur :
 - Echo du Pas-de-Calais ;
 - Terres et Territoire ;
 - Mag'Info de la CALL ;
- La Feuille d'Aquaterra
- La lettre d'information de l'ODEMA (alimentée par le CERDD)
- Passage sur 62TV et sur ILTV respectivement pour parler :
 - Des activités de l'association ;
 - De l'accompagnement par le Parc d'Innovation de l'Artois.



LA COLLECTE D BIODÉCHETS À

L'Économie Sociale et Solidaire, c'est durable. L'association "Re-cycle" s'y agissant pour la planète grâce à la auprès de professionnels (de la restaura "L'ESS, c'est plein de belles valeurs, de une association comme la nôtre", assu Les biodéchets collectés par Nicolas avant d'être revendus aux particuliers,

particuliers, associations, administrations... à p rs seront concernés par le en à le source de iecte de ces déchets biodégradables à velo stations ? Sur le territoire de la Communauté l'association Re-cycle propose une collecte v



<https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Initiatives-territoires-durables/Re-cycle-une-remise-en-route-de-la-boucle-vertueuse-de-la-matiere-organique>

Le détail des articles est disponible en annexe 3.



4. Et pour 2024, quoi au programme ?

L'association souhaite continuer son développement en 2024 en :

- Développant une nouvelle parcelle de compostage, un nouveau site de stockage et nettoyage sur Béthune ;
- Augmentant la capacité de compostage en ouvrant d'autres sites de compostage sur la CALL (notamment sur Bully-les-Mines et Lens) ;
- Déménageant dans de nouveaux locaux ;
- Augmentant l'efficacité durant les collectes en bénéficiant de retour d'expériences des autres structures à l'échelle nationale ;
- Démarchant de nouveaux partenaires (objectif : en avoir 50 d'ici la fin d'année 2024) ;
- Multipliant le nombre d'actions de sensibilisation des producteurs de biodéchets ;
- Invitant plus de bénévoles à rejoindre l'association ;
- Continuant de rencontrer les acteurs locaux (publics et privés) ;
- Achetant de nouveaux matériels pour être plus efficient, notamment un utilitaire électrique

Le budget prévisionnel de 2024 est disponible en annexe 4.

5. Remerciements

L'association Re-cycle remercie chaleureusement ses bénévoles, son Bureau, partenaires et sympathisants qui ont fortement contribué à l'accomplissement des projets menés au cours de cette année. En donnant de leur temps ou en participant aux différentes tâches, ils ont été des piliers pour que Re-cycle se développe vite et bien.



6. Annexes

Annexe 1 : Statuts de l'association

Annexe 2 : Affiche de présentation des activités de Re-cycle

Annexe 3 : Liens des différents passages dans les médias

Annexe 4 : Budget prévisionnel 2024

Annexe 5 : Foire aux questions

